

# Lycée MABILLON

Année Scolaire 2016-2017

Parution: juillet 2016

## Edito du Chef d'Etablissement

Quatre ans.

Quatre ans à la direction du collège et du Lycée Mabillon. Quatre ans, c'est le temps d'une scolarité au collège. Le temps pour découvrir des lieux, mais surtout des jeunes et des personnes qui sont au centre de nos préoccupations (scolarité, orientation, filières, vie scolaire, accueil de tous...)

Durant ces quatre années, j'ai rencontré des personnes au service de vos enfants avec un investissement fort et la réalisation de beaux projets qu'ils soient pédagogiques (réseau relai réussite, enseignement à distance...), pastoraux (nouveau parcours, intervenants) mais également au niveau des bâtiments (ascenseurs, CDI .. ).

Je laisse à mon successeur Monsieur MANSON le travail sur la mise en place de la réforme du collège dont la réflexion est engagée depuis un an.

Je ne doute pas que les valeurs de travail et d'exigence vont perdurer pour permettre à tous les élèves de réussir leur scolarité dans ce bel établissement.

M. Pératé

## Rentrée des Classes

**Jeudi 01<sup>er</sup> septembre 2016**

2<sup>nde</sup> - 1<sup>ère</sup>

**13h45**

Les Professeurs Principaux prendront leurs élèves qui recevront leur emploi du temps, leur carnet de correspondance et des documents administratifs. Les manuels commandés seront donnés aux élèves concernés.

**15h35**

Fin des cours pour les 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup>.

Terminale

**13h45**

Les Professeurs Principaux prendront leurs élèves. Les manuels commandés seront donnés aux élèves concernés. Les ordinateurs seront distribués.

**15h35**

Constitution des triades avec les 3 classes de Terminale et les professeurs d'EPS

**17h40**

Fin des cours pour les Terminales

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Elle sera donnée le 01<sup>er</sup> septembre

## Dates à retenir

### **Réunion d'accueil avec les parents de 2<sup>nd</sup>e**

Lundi 12 septembre 2016 à 18h00

### **Journée d'intégration des 2<sup>nd</sup>e**

Vendredi 09 septembre 2016 aux Vieilles Forges  
(VTT, activité nautique, course d'orientation)

## Quelques informations

### **Manuels scolaires commandés à la bourse aux livres**

Les manuels achetés dans le cadre de la bourse aux livres seront disponibles pour les élèves concernés dans leur salle de classe le jour de la rentrée, avec le Professeur Principal.

### **Rappel de l'utilisation du téléphone portable pour la rentrée 2016**

« L'usage du téléphone portable est toléré à l'extérieur des bâtiments et au foyer. Dans les locaux, pendant les cours et en permanence libre, il doit être éteint. En cas d'utilisation, de sonnerie ou manifestation intempestive, il sera comme tout autre objet indésirable confisqué par l'adulte qui constate les faits. Les parents devront venir le chercher auprès du CPE. De plus, en cas de manquements répétés, les élèves seront sanctionnés. »

**Le téléphone doit donc être éteint dans les bâtiments.**

### **Restaurant scolaire**

Tout élève demi-pensionnaire doit être présent entre 11h50 et 13h45. Si vous souhaitez qu'il ne mange pas exceptionnellement, vous devez faire un mot dans le carnet de correspondance de votre enfant qui devra le présenter au CPE **AVANT** sa sortie.

### **Réunions Parents-Professeurs**

Pour participer aux réunions parents—professeurs, les parents doivent s'inscrire via Scolinfo 3 semaines avant le début des réunions.

**Scolinfo**

Toutes les notes, absences et retenues sont disponibles sur le site [www.scolinfo.net](http://www.scolinfo.net). Un document vous sera distribué pour vous rappeler votre identifiant et mot de passe.

### **Location de Casier pour les Demi-pensionnaires**

Vous avez la possibilité de louer un casier pour votre enfant demi-pensionnaire, pour l'année scolaire (30€ par an).

Les élèves doivent fournir eux-mêmes leur propre cadenas (à clé, à code, digital...). L'établissement n'ayant pas le double des codes ou clés, les élèves doivent donc constamment avoir le moyen d'ouverture de leur casier. En cas de perte, l'établissement se réserve le droit de couper le cadenas, à la demande de l'élève.

Chaque élève intéressé pour la location d'un casier **doit avoir un cadenas à partir du 05 septembre** ainsi que l'autorisation distribuée le jour de la rentrée.

### **Salle d'études**

Une salle d'études permet aux élèves de travailler. Cette salle est située à côté du bureau de la responsable du Lycée (Bâtiment A).

La salle de permanence libre, quant à elle, est un lieu où les élèves pourront aller quand ils n'auront plus de travail (!), ou voudront faire une petite pause après l'enchaînement d'heures de cours. Il est bien évident que les Lycéens devront respecter les lieux et les autres élèves dans la salle.

### **Dates**

Toutes les dates (vacances!, portes ouvertes, réunions parents-profs, conseils de classe...) seront données dans la circulaire de rentrée distribuée le jour de la rentrée.